

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° IV-1 19SGADL0144

SEANCE DU
26 SEPTEMBRE 2019

Nombre de conseillers en exercice : 71
Nombre de conseillers présents : 53
Date de convocation : 20 septembre 2019
Date d'affichage : 27 septembre 2019

OBJET : Creusot Montceau Networks - Rapport annuel 2018 du délégataire

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 70
Nombre de Conseillers ayant voté pour : 70
Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0
Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0
Nombre de Conseillers : <ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 17 • n'ayant pas donné pouvoir : 1

L'AN DEUX MIL DIX NEUF, le 26 septembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de rencontre de l'ALTO - 2, avenue François MITTERRAND - 71200 LE CREUSOT, sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

ETAIENT PRESENTS :

Mme Evelynne COUILLEROT - M. Gilles DUTREMBLE - M. Jean-François JAUNET - Mme Sylvie LECOEUR - Mme Frédérique LEMOINE - M. Hervé MAZUREK - M. Daniel MEUNIER - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Laurent SELVEZ - M. Jean-Yves VERNOCHEZ

VICE-PRESIDENTS

M. Abdoukader ATTEYE - M. Alain BALLOT - Mme Josiane BERARD - Mme Jocelyne BLONDEAU-CIMAN - Mme Jocelyne BUCHALIK - M. Roger BURTIN - M. Michel CHAVOT - M. Gilbert COULON - Mme Catherine DESPLANCHES - M. Lionel DUBAND - M. Lionel DUPARAY - M. Bernard DURAND - Mme Marie-France FERRY - M. Jean-Marc FRIZOT - Mme Marie-Thérèse FRIZOT - M. Roland FUCHET - Mme Josiane GENEVOIS - M. Jean-Luc GISCLON - Mme Danielle GOSSE - M. Pierre-Etienne GRAFFARD - M. Gérard GRONFIER - M. Jean-Marc HIPPOLYTE - Mme Marie-Claude JARROT - M. Georges LACOUR - M. Charles LANDRE - M. Jean-Claude LARONDE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - M. Luis-Filipe MARTINS - Mme Catherine MATRAT - Mme Paulette MATRAY - M. Claudius MICHEL - M. Felix MORENO - M. Jean PISSELOUP - M. Bernard REPY - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - M. Noël VALETTE -

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Jean GIRARDON
Mme CALDERON (pouvoir à M. Jean-Yves VERNOCHEZ)
M. PHILIBERT (pouvoir à Mme Danielle GOSSE)
M. POLITI (pouvoir à M. Laurent SELVEZ)
M. CATON (pouvoir à M. Jean-Luc GISCLON)
Mme BUCHAUDON (pouvoir à M. Jean-Paul LUARD)
M. GANE (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
M. SIGNOL (pouvoir à M. Charles LANDRE)
Mme POULIOS (pouvoir à Mme Catherine DESPLANCHES)
Mme RAMES (pouvoir à Mme Josiane BERARD)
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)
Mme ROUSSEAU (pouvoir à Mme Sylvie LECOEUR)
M. SOUVIGNY (pouvoir à Mme Marie-Claude JARROT)
M. RAVAVULT (pouvoir à M. Georges LACOUR)
M. LAGRANGE (pouvoir à Mme Laëtitia MARTINEZ)
M. BAUMEL (pouvoir à M. David MARTI)
M. PERRET (pouvoir à M. Jérémy PINTO)
Mme GRAZIA (pouvoir à M. Noël VALETTE)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Michel CHAVOT



Vu l'article L 3131-5 Code de la commande publique relatif à l'établissement d'un rapport annuel d'information à destination de l'autorité concédante,

Vu le contrat de délégation de service public ayant pour objet la construction et l'exploitation d'un réseau de télécommunications à Haut Débit conclu par la Communauté Urbaine Creusot Monceau avec Creusot Monceau network le 8 avril 2004,

Vu l'article L 1411-3 du Code général des collectivités territoriales relatif à la communication aux membres de l'assemblée délibérante du rapport annuel du délégataire,

Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 11 septembre 2019,

Le rapporteur expose :

« La Communauté Urbaine Creusot Montceau, en tant que collectivité publique délégante, voit peser sur elle une obligation générale de surveillance de la gestion du service public délégué.

Différents textes ont renforcé les moyens de ce contrôle en accroissant l'information de la collectivité délégante et du public.

Le Code de la commande publique relatif notamment aux contrats de concession, prévoit que le délégataire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services. Ce rapport doit permettre d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Ce document est par ailleurs mis à la disposition du public au siège de la CUCM par voie d'affiches apposées au sein des mairies.

Conformément à ces dispositions la société Creusot Montceau Networks (CMN), délégataire de la communauté urbaine, a remis un rapport concernant le service effectué en 2018.

Ce rapport a également été présenté aux membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 11 septembre 2019.

Ce rapport fait état de chiffres clés concernant l'infrastructure, les réalisations principales, le bilan commercial, technique et financier et les moyens mis en œuvre par le délégataire pour exercer sa mission.

Les différentes pièces constitutives du rapport du délégataire sont jointes à la présente délibération.

Je vous remercie de bien vouloir en prendre acte. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- De prendre acte du rapport annuel du délégataire Creusot Montceau Networks relatif à la construction, la mise en œuvre, la maintenance et la commercialisation du réseau très haut débit de la communauté urbaine pour l'année 2018.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le
et publié, affiché ou notifié le

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
La VICE-PRÉSIDENTE,

Montserrat REYES

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
La VICE-PRÉSIDENTE,

Montserrat REYES

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

Année 2018



Date	Destinataire	Rédacteur	Description
3/05/2019	CUCM	JL PORTE Creusot Montceau Networks	Rapport annuel année 2018

Sommaire

1	Le mot du président	3
2	Historique de la Délégation de Service Public (DSP)	4
2.1	Contexte	4
2.2	Grandes étapes.....	4
3	Déploiement du réseau.....	5
4	Exploitation du réseau.....	5
4.1	Eléments quantitatifs	5
4.1.1	Infrastructure réseau.....	5
4.1.2	Taux d'occupation du réseau	6
4.2	Qualité de service.....	6
4.2.1	Disponibilité du réseau.....	6
4.2.2	Tickets d'incidents.....	7
4.3	Maintenance du réseau.....	8
4.3.1	Travaux de maintenance	8
5	Commercialisation.....	8
5.1	Etat de commercialisation.....	8
5.2	Evolution du portefeuille d'Usagers.....	10
5.3	Evolution du parc clients finals.....	11
5.3.1	Evolution du nombre de sites finaux.....	11
5.4	Analyse des prises de commandes.....	11
5.4.1	Analyse des prises de commandes Bande Passante Entreprise.....	12
5.4.2	Analyse des prises de commande Bande Passante Entreprise Access.....	12
5.4.3	Analyse des prises de commandes Fibre Noire (FON)	12
5.4.4	Délais d'activation	13
6	Organisation et moyens	13
6.1	Organigrammes	13
6.2	Contrats	14
6.3	Formation	18
7	Volet Financier.....	19
7.1	Principaux indicateurs de l'année	19
7.2	Rappel des règles de comptabilité retenues.....	19
7.3	Compte de résultat.....	21
7.3.1	Comparaison par rapport à l'année précédente.....	21
7.3.2	Recettes.....	21
7.3.3	Charges.....	22

7.4	Patrimoine et Bilan	23
7.4.1	Investissements	23
7.4.2	Bilan	24
7.5	Tableau des flux de trésorerie	25
7.6	Flux entre le délégataire et le délégant	25
7.6.1	Subventions	25
7.7	Projections exercices suivants	25
7.8	Inventaire des biens de retour	26
7.9	Rapport des commissaires aux comptes	26

1 Le mot du président

L'objectif affiché par le Gouvernement du très haut débit pour tous en 2022 guide l'ambition de Covage.

Dans un contexte industriel marqué par de nombreuses mutations, parmi lesquelles l'intensification de la concurrence sur les réseaux FTTO, matérialisée par l'extension de la ZF1, ainsi que, pour le FTTH, la précision du cadre réglementaire relatif aux déploiements, Covage participe pleinement à la réalisation de cet objectif à travers la généralisation de l'accès à la fibre optique.



A l'image de celui de Creusot Montceau Networks, Covage construit et exploite 46 réseaux d'initiative publique ou privée, qui desservent les particuliers, les entreprises et les services publics interconnectés via notre réseau national de transmission. Ainsi, le marché adressable FTTO de Covage est constitué de près de 150 000 sites clients et ce sont plus de 18 000 entreprises et sites publics qui bénéficient de services d'accès de haute qualité grâce à nos réseaux. De la même manière, ce sont au total 2,2 millions de prises FTTH qui seront déployées par Covage à terme, dont 600 000 étaient déjà déployées à fin 2018. Sur la seule année 2018, nous avons assuré le déploiement de 120 000 prises FTTH et de près de 2 000 prises FTTO.

L'accélération des déploiements et de la commercialisation durant l'année 2018 ont mené Covage à renforcer la transformation et la structuration de l'entreprise pour répondre aux nouveaux enjeux d'industrialisation, matérialisés notamment par l'augmentation de 100% du nombre de raccordements à réaliser.

Sur votre réseau, en 2018, nous avons renforcé nos actions au service du développement numérique de votre territoire. Pour ce faire, nous avons pleinement mobilisé nos équipes qui ont été renforcées avec une augmentation du nombre d'employés de près de 20 % pour atteindre 370 collaborateurs à la fin de l'année et qui se sont spécialisées pour une meilleure efficacité. La mise en place d'une nouvelle organisation a permis d'améliorer l'animation commerciale des opérateurs. Nous avons également poursuivi nos investissements, notamment dans les outils informatiques, pour accueillir de nouveaux opérateurs et proposer une offre de services toujours plus élargie aux utilisateurs.

Pascal Rialland – Président du Directoire

2 Historique de la Délégation de Service Public (DSP)

2.1 Contexte

Le 8 avril 2004, la Communauté Urbaine le Creusot Montceau (CUCM) a délégué la mission de service public de réalisation et d'exploitation d'une infrastructure passive de télécommunication, ce contrat a été conclu sous le régime de l'article 1511-6 du Code Général des Collectivités Territoriales dont la mise en service a été prononcée en octobre 2005.

2.2 Grandes étapes

L'article 1511-6 a abrogé l'article L 1511-6 et lui a substitué l'article L 1425-1 qui permet d'établir des infrastructures activées, l'avenant N°2 au contrat de DSP a permis d'introduire la possibilité de services de communications électroniques au sens de l'article L.32 – 15 du CPCE (Code des Postes et Communications Electroniques).

Le contrat de DSP a fait l'objet des avenants suivants :

- Avenant 1 en date du 21/12/04 : création de « Creusot Montceau Networks » pour l'exécution du contrat, modification de l'article 43 du contrat sur la cession de la délégation de service public et modification de la grille tarifaire
- Avenant 2 notifié le 18/7/06 : autorisation de fournir des services de bande passante ; détermination des conditions de réalisation des extensions au réseau
- Avenant 3 notifié le 22/1/10 : révision de la grille tarifaire ; réalisation d'une extension au réseau
- Avenant 4 signé le 01/04/10 : portant sur l'intégration des extensions du réseau réalisées en 2009 et la mise en service du 2ème POP à Montceau les Mines.
- Avenant 5 signé le 13/07/10 : portant sur la définition du programme prévisionnel ainsi que des rubriques faisant l'objet d'un subventionnement à hauteur de 70% et les procédures de mises à jour des données géographiques du réseau.
- Avenant 6 signé le 18/5/12 : portant sur l'intégration des extensions du réseau réalisées en 2010-2011 (R Longuet à Montceau / Rd J. Rose à Montchanin / r Puebla & Voie 'Pénétrante' au Creusot / D28 av du 8 Mai 45 à Torcy).
- Avenant 7 signé le 10/12/2012 : portant sur le transfert à CMN du droit à récupération de la TVA sur les investissements réalisés par la CCM, les sommes transférées étant ensuite reversées à la CCM.
- Avenant 8 signé le 14/04/2014 : portant sur l'intégration des extensions du réseau réalisées en 2012-2013, l'intégration d'une nouvelle offre « BPE », l'arrêt de la commercialisation de l'offre « BP » et l'intégration d'un nouveau modèle de contrat de service.
- Avenant 9 : portant sur l'intégration des extensions du réseau réalisées en 2014, la modification de la grille tarifaire Fon et les conditions particulières des contrats de services FON et hébergement.
- Avenant 10 en date du 28/02/2017 portant sur l'intégration des extensions du réseau, la mise à disposition pour exploitation technique de la Montée En Débit réalisée par la CUCM, la mise à jour de grille tarifaire BPE '2016'
- Avenant 11 en date du 22/12/2017 portant sur la mise à jour de grille tarifaire BPE et sur l'introduction d'une nouvelle offre appelée « BPE ACCESS : 2/100 Mbs » qui est un service avec un débit symétrique 2Mbs garantis et 100 Mbs maxi.

- Avenant 12 en date du 6/02/2019 dont l'objet est de modifier la grille tarifaire avec les tarifs BPE '2017' et de compléter l'offre « BPE ACCESS » avec le service « 10 / 100 ».

3 Déploiement du réseau

Le réseau a fait l'objet des extensions suivantes en 2018 réalisées sous maîtrise d'ouvrage de la communauté :

- Montcenis : Collège Saint Gilbert, pharmacie
- Montceau les Mines : Collège Saint Gilbert
- Le Creusot : ZA « MAC II »
- Montchanin : Za des Morands (CTM, SYSTEL)

4 Exploitation du réseau

4.1 Eléments quantitatifs

A fin d'année, la DSP compte 298 services activés, pour 234 à fin 2017 ; l'année a donc été excellente en quantitatif avec une augmentation de 64u (+ 27%).

Le nombre de clients opérateurs du réseau s'élève quant à lui à 36, en augmentation de 5 comparé à l'année précédente.

Les données d'occupation du réseau sont jointes en annexes

4.1.1 Infrastructure réseau

Année	Linéaire d'infrastructure fibre (Km)	Linéaire de câble fibre (sur tout type d'infrastructure)
2014	151	/
2015	161	/
2016	167	/
2017	177 (*)	178
2018	178	198

(*) Le linéaire indiqué en 2017 comportait déjà les linéaires des extensions indiquées ci-dessus ce qui explique le différentiel très faible.

Le linéaire réseau fibre est en augmentation de 11% comparé à l'année précédente ; désormais, c'est uniquement le linéaire fibre qui sera reporté dans le rapport annuel.

4.1.2 Taux d'occupation du réseau

Classe	Linéaire (m)	Linéaire (%)
INF_25	127 188	64,0
25-50	52 702	26,5
50-75	15 726	7,9
75-90	298	0,2
SUP_90	2 792	1,4

L'augmentation du taux d'occupation est normale puisqu'elle est liée à l'activité commerciale et au raccordement de nouveau site.

C'est le taux « SUP_90 » qui fait l'objet d'une attention particulière pour vérifier que cela ne correspond pas à des liens fibres importants du réseau (câbles de départ d'un POP ou d'un site technique du réseau, ADR ou autre).

Dans le cas présent, l'examen de la carte (en annexe) montre que :

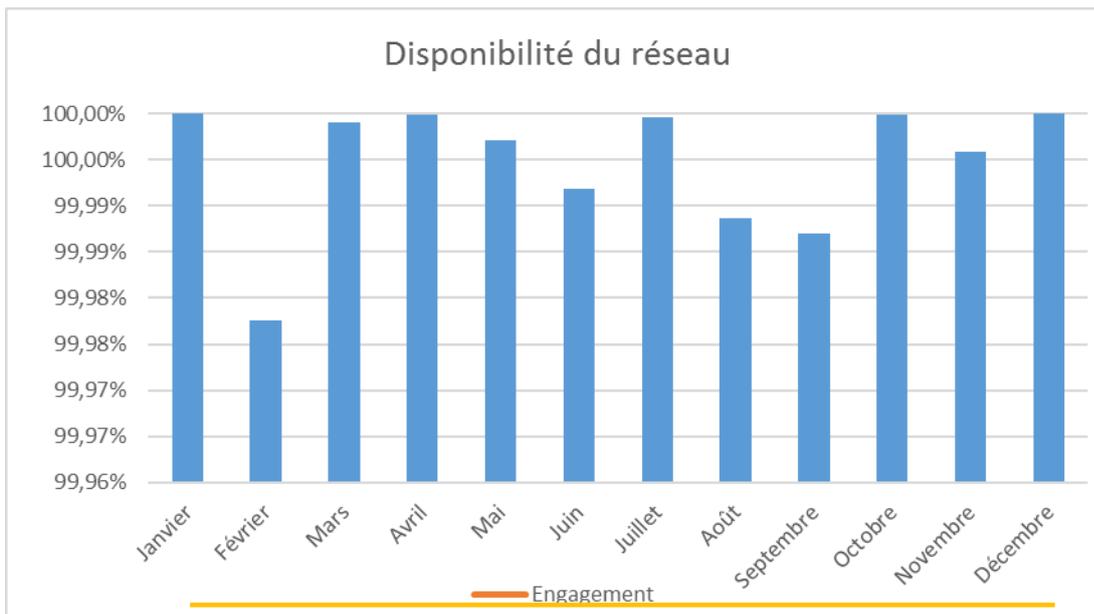
- Le point noir que représentait l'axe Nord du POP de Montceau est résolu (cf RA 2018),
- C'est le câble de pénétration sur Montchanin qui est passé intégralement en « SUP_90 » qui représente une contrainte potentielle du réseau à suivre de près.

4.2 Qualité de service

4.2.1 Disponibilité du réseau

Le taux de disponibilité a été de 99.995 % sur l'année pour un objectif de 99.85 % sur le réseau fibre optique. L'objectif de qualité de service a donc été atteint.

La répartition du taux de disponibilité mensuelle est la suivante :

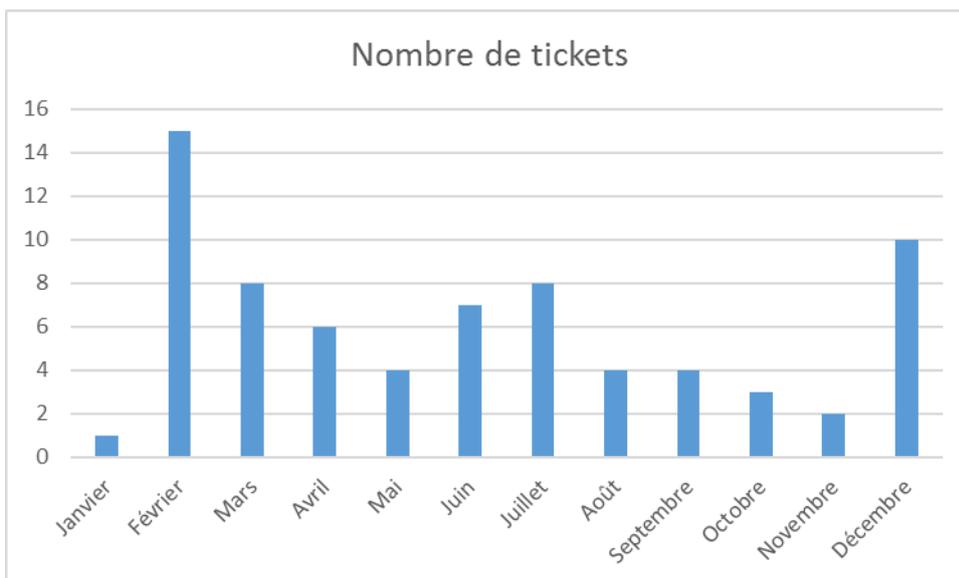


Même mensuellement, le taux de disponibilité a été supérieur à l'objectif (99.85%).

La durée moyenne de rétablissement sur panne est de 3h30 sur 33 tickets engageant la responsabilité de la DSP sur les 72 tickets ouverts par les opérateurs

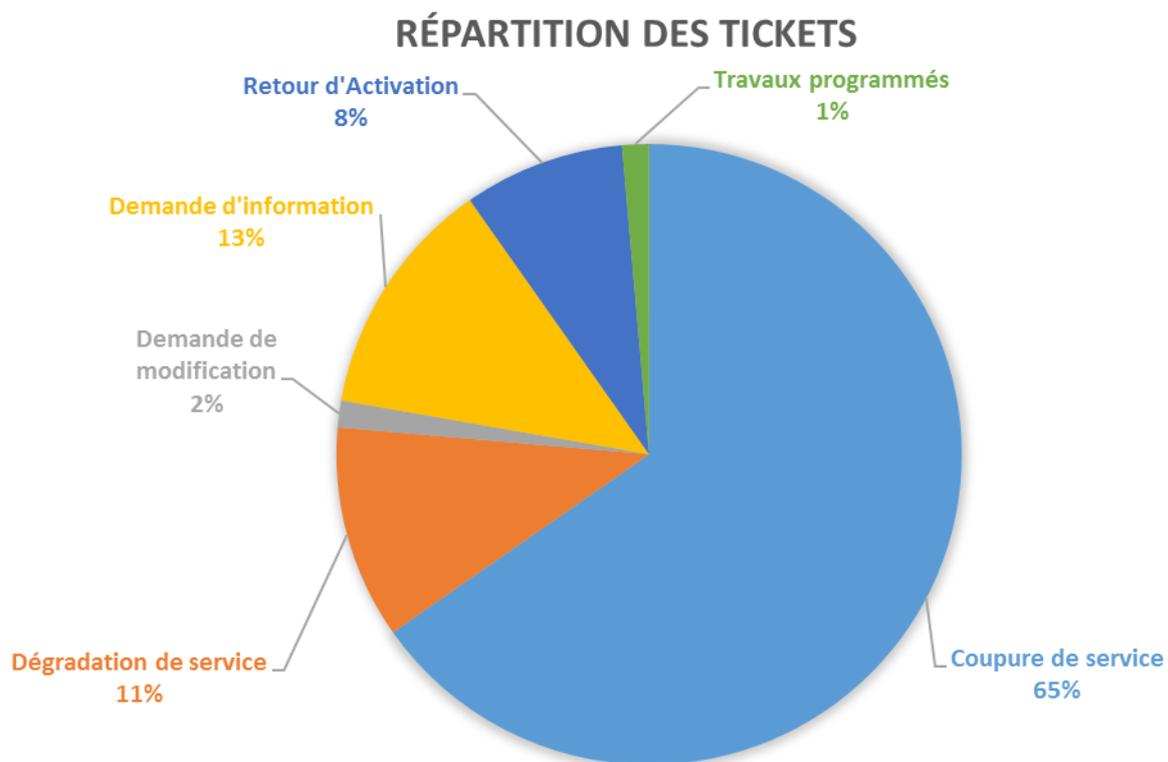
4.2.2 Tickets d'incidents

La répartition des tickets est la suivante :



Il y a eu 72 tickets ouverts soit en moyenne 6 par mois.

La répartition des tickets avérés par cause est la suivante :



4.3 Maintenance du réseau

4.3.1 Travaux de maintenance

La DSP a traité 950 consultations relatives à des déclarations de projet de travaux (DT) effectuées par le maître d'ouvrage ou des déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT) par l'exécutant des travaux.

En outre, 1 dévoiement important a été traité durant l'année au niveau de la gare SNCF du Creusot ; ce dévoiement a été réalisé en 2 opérations.

Par ailleurs, les opérations de maintenance préventives ont été effectuées (contrôle des climatisations / contrôles électriques / contrôles des redresseurs 48v).

5 Commercialisation

5.1 Etat de commercialisation

La Prise De Commande (PDC 12M) par clients est décrite ci-dessous :

Services FTTO	PDC année N
SEWAN	41 400
IDS	36 918
SFR + COMPLETEL	30 480
BOUYGUES TELECOM	28 245
LEVEL 3 COMMUNICATION SAS	23 160
INIT SYS ALPHALINK	17 100
ORG INFOR	16 920
ADISTA	9 180
SERINYA TELECOM	7 740
COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD COTE CHALONNAISE	7 000
SERVEURCOM	6 360
IELO LIAZO SERVICES	5 760
PHIBEE TELECOM	5 700
CORIOLIS	5 220
COLT TECHNOLOGIE SERVICES	3 960
INFOMIL	3 960
COMMUNAUTE URBAINE DU CREUSOT MONTCEAU	3 321
AD COM	2 280
C2IP	1 920
TOTAL	256 624

SEWAN reste en 1ère position, 9 opérateurs sur 19 opérateurs actifs en cours d'année représentent 80 % de la PDC sur les services activés, ce sont :

Opérateur
SEWAN COMMUNICATIONS
SFR
LEVEL 3 COMMUNICATION SAS
INIT SYS ALPHALINK
ORG INFOR
COLT TECHNOLOGIE SERVICES
ADISTA
SERINYA TELECOM
SERVEURCOM

5.2 Evolution du portefeuille d'Usagers

Les clients du réseau de la DSP sont les suivants (màj : mars 2019) :

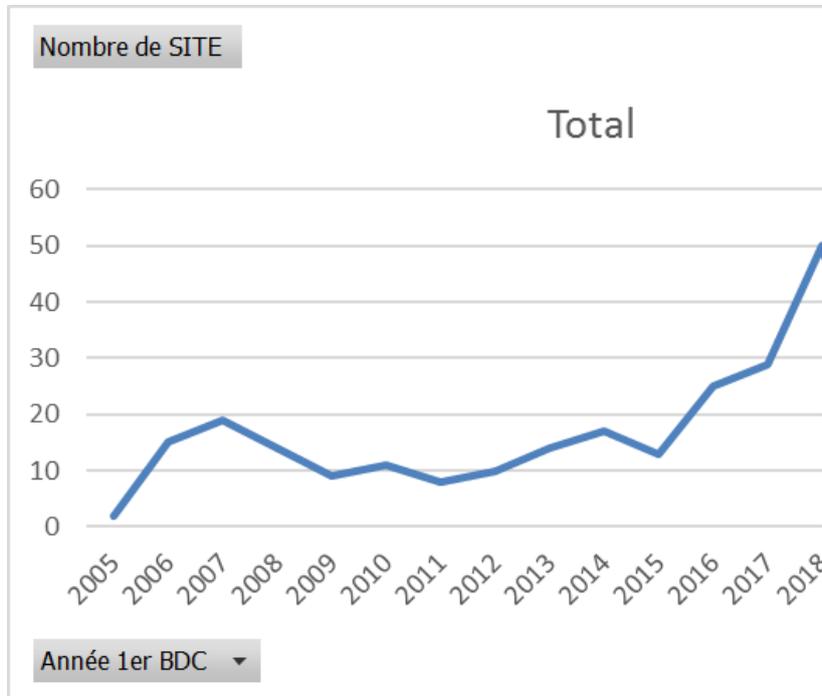
OPERATEURS	CMN /BP	CMN /FON
AD COM (ABC COM)	1	
ADISTA	1	1
ALLEO	1	
AXIONE	1	
BOUYGUES TELECOM	1	1
BSO NETWORK SOLUTION	1	
C2IP	1	
CENTURYLINK COM	1	
COLT TECHNOLOGIES	1	
CORIOLIS (MY STREAM)	1	
CORIOLIS TELECOM	1	
CUCM (GFU *)		1
CVN	1	
DCFORDATA	1	
E.S.T COM	1	
EQUATION	1	
FINGERPRINT TECHNOLOGIES	1	
FREE		1
IC COM	1	
IELO-LIAZO SERVICES	1	
INIT SYS / ALPHALINK	1	
INTERROUTE	1	
LASOTEL	1	
LINKSIP (AURUS)	1	
NUMESIS	1	
OPENIP	1	
ORG INFOR	1	
OZONE	1	
PHIBEE TELECOM	1	
PROJET3 LINKT	1	
SERINYA TELECOM	1	
SERVEUR COM	1	
SEWAN COMMUNICATIONS	1	
SFR	1	1
STELLA TELECOM	1	
VERIZON /COVAGE	1	

Au total, la DSP fourni des services de télécommunications à 36 clients tout type de services confondus.

5.3 Evolution du parc clients finals

5.3.1 Evolution du nombre de sites finaux

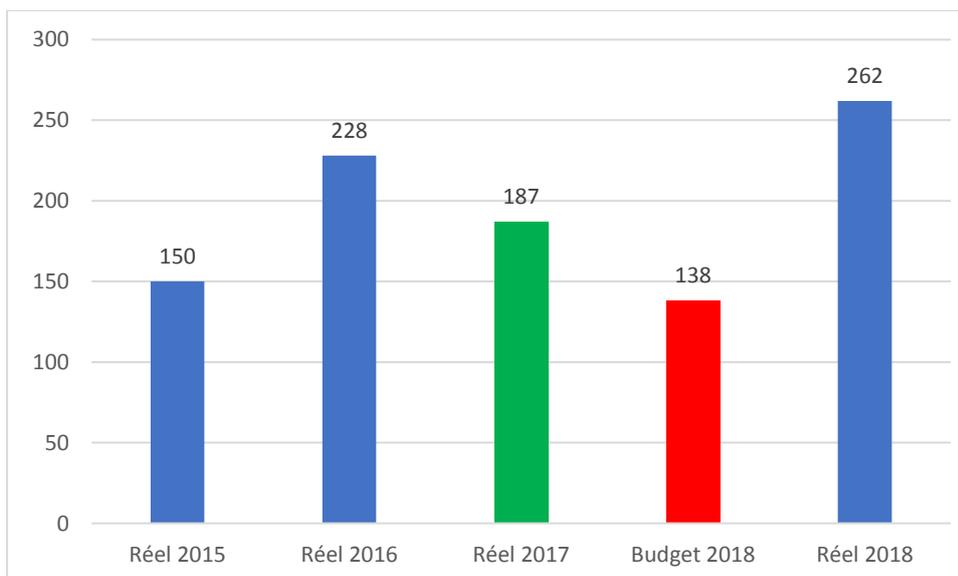
Le nombre de sites raccordés s'établit à 236 sites signés à fin d'exercice, l'évolution par année depuis le début de la DSP est la suivante :



L'année 2018 a été exceptionnelle avec 50 nouveaux sites commandés.

5.4 Analyse des prises de commandes

La PDC12M réalisée sur ces dernières années a été la suivante :



On constate que l'année 2018 a été exceptionnelle, avec les belles commandes suivantes sur les services activés (BPE) :

final nom	opérateur nom	debit
GENERAL ELECTRIQUE LE CREUSOT	LEVEL 3 COMMUNICATION SAS	1000
THERMODYN	COVAGE NETWORKS	1000
NFM Technologies	BOUYGUES TELECOM	200
POP CMN C2IP	INIT SYS ALPHALINK	100
ALSTOM TRANSPORT SA	BOUYGUES TELECOM	100
ROBOT COUPE TECHNOLOGIES	IELO LIAZO SERVICES	100
WEBHELP MONTCEAU	SEWAN COMMUNICATIONS	100

De plus, la DSP a contractualisé avec Bouygues pour un IRU 10 ans d'un montant de 200 K€.

5.4.1 Analyse des prises de commandes Bande Passante Entreprise

S'agissant des services de bande passante, la répartition du nombre de bons de commandes est la suivante sur les services BPE :

2018	
Débit	Nombre de BDC
10	7
100	6
4	6
2	6
20	4
6	4
40	2
1000	1
	36

Avec la baisse du tarif « 100 Mbs » la répartition des commandes est assez uniforme sur les débits 2, 4, 10 et 100 Mbs.

5.4.2 Analyse des prises de commande Bande Passante Entreprise Access

31 services BPE ACCESS 2 / 100 ont été commandés sur l'exercice qui ont participé à l'obtention de 23 nouveaux sites, l'impact de ce service est donc fort dans la conquête de nouveaux sites raccordés au réseau, l'effet de la nouveauté a certainement aidé et participé au nombre important de nouveaux sites captés sur l'exercice.

5.4.3 Analyse des prises de commandes Fibre Noire (FON)

Comme indiqué précédemment, il y a eu de belles commandes sur l'exercice :

Bouygues Télécom a passé commande d'un lien FON en IRU 10 ans qui rejoint le réseau de Chalon qui lui permet de sécuriser son réseau,

IDS a passé commande d'un lien FON en « LOC » entre ses entités de Montceau et du Creusot,

La Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise a commandé un lien FON en IRU 10 ans pour assurer la liaison FON de la montée en débit réalisée sur Marcilly les Buxy.

5.4.4 Délais d'activation

Le délai d'activation moyen est de 54 jours sur l'exercice ce qui est conforme aux objectifs de Covage (maxi 60 jours).

Malgré tout, l'année a été chahutée avec une répartition comme suit des délais :

Délai :	%
<30 Jours	25%
30 à 60 j.	44%
60 à 90j.	19%
90 à 120j.	2%
> 120j.	11%

Il y a eu plusieurs difficultés sur l'exercice du fait de la reprise de l'activité raccordement par un nouveau sous-traitant en cours d'année.

6 Organisation et moyens

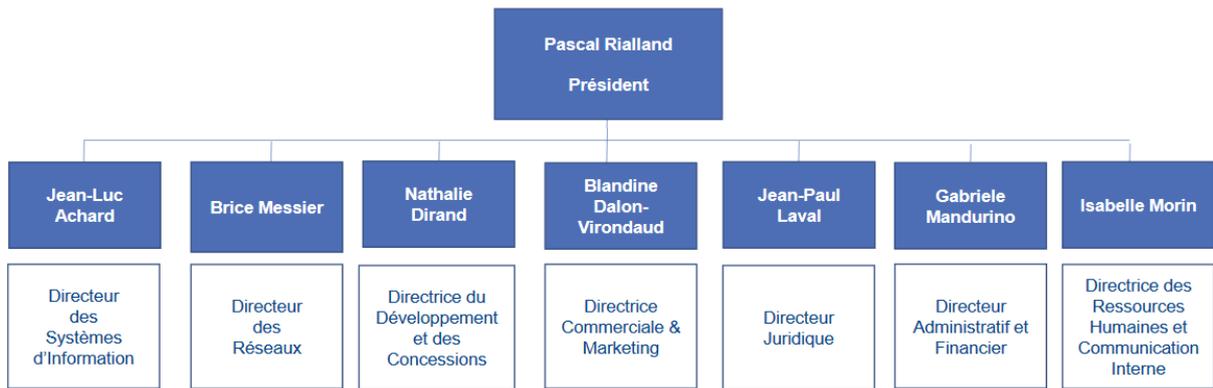
6.1 Organigrammes

Creusot Montceau Networks est le nom de la société Adhoc créée pour porter la délégation de service public attribuée par la Communauté Urbaine le Creusot Montceau au groupe COVAGE, et notifiée le 10 mai 2004 pour une période de 15 ans.

La construction, l'exploitation et la commercialisation d'un réseau d'une telle ampleur, nécessite l'assistance d'équipes compétentes et expertes. La Délégation de Service Public s'est appuyée sur l'équipe centralisée de Covage Networks, à travers une convention d'assistance générale et de commercialisation.

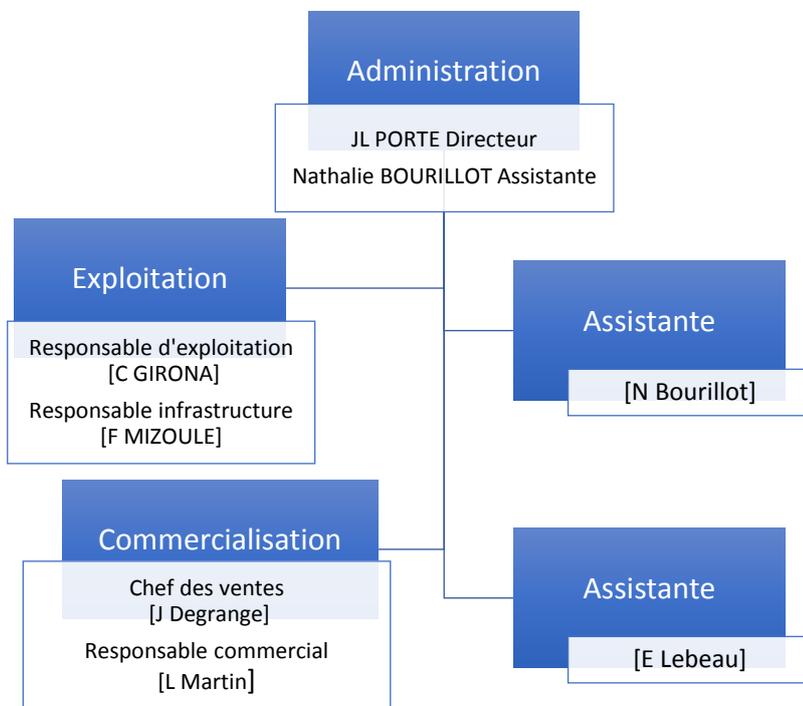
Covage Networks, société spécialisée dans la conception et l'exploitation de réseau de communications électroniques notamment dans le cadre de conventions de délégations de service public, est une filiale de la société COVAGE, dont le siège social est situé 5 avenue de la Cristallerie à Sèvres.

La société, Covage Networks sous la présidence de Pascal Rialland, est divisée en 7 départements clés :



Covage Networks, comptant, à la fin de l'exercice, 326 personnes salariées, met ainsi à disposition de la DSP les moyens de remplir ses missions, le délégataire ne disposant pas de moyens « en propre ».

Sur l'exercice, 7 ressources de différents services de Covage Networks ont travaillé directement (non compris les services centraux de Covage) pour la DSP. Elles se répartissent ainsi :



6.2 Contrats

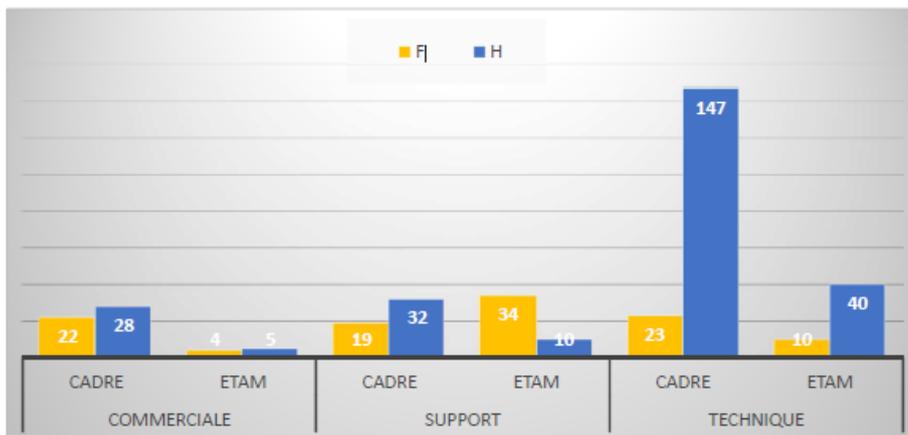
La DSP s'est appuyée sur l'équipe centralisée de Covage Networks.

En effet, la DSP fait appel aux prestations d'assistance de Covage Networks pour le déploiement, l'exploitation et la commercialisation de son réseau. Cette assistance repose sur les compétences et expertises des salariés de Covage Networks ainsi que sur les outils techniques que celle-ci a développés et pour lesquels elle a investi (laboratoire test, systèmes d'information, technologies de supervision et contrôle des réseaux...).

L'effectif de Covage Networks à la fin de l'exercice est de 374 (CDI, CDD, alternants) :

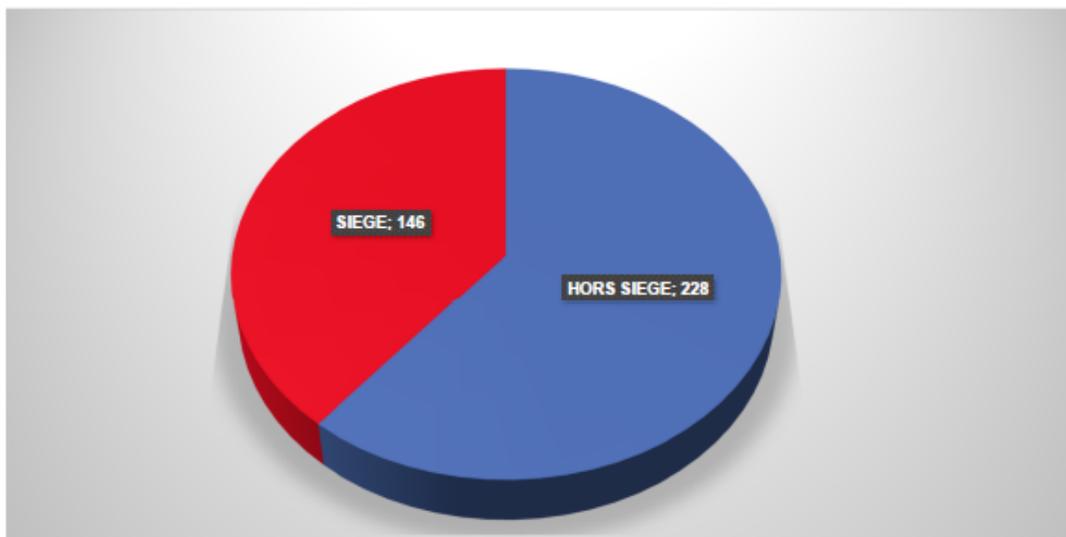
Les salariés COVAGE sont en grande majorité des cadres, la répartition entre siège et hors siège est la suivante :

Effectifs présents au 31 décembre 2018



*Nota: Répartition de l'effectif féminin: 44% dans la filière commerciale, 56% dans la filière support, 15% dans la filière technique.
Répartition de l'effectif masculin: 56% dans la filière commerciale, 44% dans la filière support, 85% dans la filière technique.
16% de l'effectif travaille dans la filière commerciale, 25% de l'effectif travaille dans la filière support, 59% travaille dans la filière technique.*

Répartition des effectifs Siège / Hors Siège au 31 décembre 2018



Nota: 39% des collaborateurs travaillent au Siège, alors que 61% travaillent en DSP.

- Une partie de ces ressources est située dans les entités locales et assurent la gestion, la commercialisation et la représentation locale.
- Le reste des effectifs est situé à Sèvres (92) où se trouvent les équipes centrales qui assurent :
 - o Le management général et les services transverses (Direction Générale, Direction du Développement et des Concessions, Direction Commerciale et Marketing, Direction Administrative et Financière, Direction Juridique, Direction des Systèmes d'Information et Direction des Ressources Humaines).
 - o La Direction des Réseaux, qui réalise les études de réseau en déploiement, et assure au quotidien, le fonctionnement des réseaux en exploitation (connexion et raccordement électronique des usagers, supervision, maintenance, gestion et pilotage

permanents des réseaux via les outils spécifiques, suivi technique des clients, mise en œuvre de la qualité et des garanties de services (GTR, astreinte...).

Covage Networks met ainsi à disposition à la DSP les moyens de remplir ses missions, le délégataire ne disposant pas de moyens « en propre ». Cette organisation a été retenue par Covage pour assurer la mutualisation de ses ressources au service des réseaux exploités. Elle présente l'avantage de pouvoir réaliser des économies d'échelle significatives par la mise en commun des compétences et des outils centraux.

Cette organisation opérationnelle est rendue légitime s'agissant de réseaux télécoms nécessitant des systèmes d'informations complexes pour la gestion et la fourniture des services auprès des nombreux comptes commerciaux. La gestion centralisée de l'activité liée aux fonctions de management, de marketing, de commercialisation des grands comptes, de stratégie de développement, ou bien des services juridiques, administratifs et comptables, permet de rendre l'organisation globalement plus efficiente et bénéficie directement à chaque entité délégataire gérée par Covage.

La DSP a contractualisé avec la société Covage Networks 4 contrats détaillés et listés ci-dessous :

- « Mise à disposition du SI » qui correspond au :
 - o Droit d'utilisation du système d'informations
- « Convention d'Assistance générale et de commercialisation » qui correspond à :
 - o Assistance administrative, financière et comptable
 - o Assistance juridique et fiscale
 - o Mission de commercialisation
 - o OPC pour extension du réseau et de raccordement
 - o Assistance technique et commerciale (Définition des ingénieries passive et active)
- « Contrat de conception et de construction » qui correspond à :
 - o Ordonnancement, pilotage et coordination de chantier (rédaction CCTP, mission CSPS, recette)
 - o Installation et mise en service des équipements actifs
 - o Etude APS et APD
 - o Obtention des autorisations administratives
 - o Construction du réseau
 - o Commande d'accès aux infrastructures d'Orange pour le déploiement du réseau
- « Contrat de prestations techniques » qui correspond à :
 - o Hotline
 - o SAV
 - o Supervision pour raccordement final
 - o Supervision travaux programmes dévoiement, enfouissement
 - o Maintenance des équipements actifs y compris de réseau IP
 - o Mise en service des liens
 - o Coordination des interventions de maintenance tertiaires et fibre
 - o Gestion de stock
 - o Commande d'accès aux infrastructures d'Orange pour l'exploitation du réseau
 - o Transit IP
 - o Fourniture équipements actifs
- Convention d'assistance générale et de commercialisation

Cette convention contractualise les missions qui sont assurées par Covage Networks aux DSP.

Concernant les travaux, la maîtrise d'œuvre (MOE) sur les raccordement et maîtrise d'œuvre extensions sont calculées sur le montant des investissements bruts de l'année avec un taux appliqué de 6%.

- Mise à disposition & maintenance de SI

La rémunération fixe est de 30 K€HT par an, cette prestation correspond à la mise à disposition des outils métiers nécessaires à l'exploitation commerciale et technique du réseau.

Cette prestation comprend également la maintenance et développement du SI.

Les outils sont les suivants :

COMMERCE

CUSTOMER LINKS :

CRM, outil de gestion de la relation commerciale et de la coordination entre les Commerciaux.
La demande de compte se fait via un ticket GLPI sur <http://svp.covage.com/>

AVANT VENTE :

Plateforme d'échange entre les Commerciaux et l'Ingénierie Réseaux pour les demandes spécifiques et les Offres Sur Mesures.
La demande de compte se fait via un ticket GLPI sur <http://svp.covage.com/>

CUSTOMER CARE :

Outil de saisie et de gestion des Bons de Commandes clients pour l'ensemble des offres FTTO. Il permet de lancer les demandes d'activation au service technique et les demandes de facturation au service administratif.
La demande de compte se fait via un ticket GLPI sur <http://svp.covage.com/>

EXTRANET :

Plateforme accessible sur Internet qui permet à nos clients d'ouvrir des tickets et de suivre les incidents réseaux. Il permet également de suivre l'avancée des déploiements client.
La demande de compte se fait via un ticket GLPI sur <http://svp.covage.com/>.

MANTIS :

Outil de ticketing et de gestion des incidents réseaux. Il permet de communiquer avec les clients impactés et de suivre les SLA d'exploitation Covage.
Accès non permis à toute personne extérieure au NOC.

WIKI :

Portail d'échange et d'information sur l'ensemble des métiers techniques de la Direction des Opérations.
Accès sans compte

OPENNMS :

Outil de supervision des équipements actifs des réseaux Covage. Il permet de monitorer et de collecter l'ensemble des événements réseaux. Outil exploité par le NOC.
Accès non permis à toute personne extérieure au NOC.

WEBTOOL :

Outil de planification et de gestion des activations des services FTTO. Il permet la coordination entre les équipes terrain sur les DSP et l'équipe centralisée du NOC.
La demande de compte se fait via un ticket GLPI sur <http://svp.covage.com/>.

FIBERTOOL :

Outil de planification et de gestion des activations des services FTTH, des déploiements des poches FTTH et de la verticalité en immeuble.
La demande de compte se fait via un ticket GLPI sur <http://svp.covage.com/>.

PORTAIL SIG :

Portail de consultation et de localisation des réseaux Covage sur le territoire. Administré par le service SIG, il reflète en temps réel la couverture des réseaux THD Covage, FTTO et FTTH.
Accès sans compte

- Maintenance cœur de réseau et tertiaire

La maintenance des équipements actifs de réseau est basée sur un forfait par type d'équipement. La DSP sous-traite au prestataire SPIE les opérations de maintenance préventives et curatives.

- Autres fournisseurs de la DSP

La DSP est domiciliée au siège de COVAGE, localement la DSP loue des locaux [bureaux + POP] sur la Zone CORIOLIS dans un bâtiment de la Communauté Urbaine Le Creusot Montceau pour un montant total annuel de 14 800 €TTC.

6.3 Formation

La formation constitue un volet très important chez Covage, ainsi sur l'exercice, les actions de formation par catégories se répartissent comme suit :

Action de formation	Hommes	Femmes	Total
Actions d'adaptation au poste de travail ou liées à l'évolution et au maintien dans l'emploi	306	60	366

Par catégorie, la répartition est la suivante :

Axe de formation	Nombre d'actions de formation	Nombre d'heures de formation	Coûts pédagogiques
Evolution technique des métiers (Bureautique, informatique, sécurité, métier)	218	5 729 heures	59 538 €
Soft skills (technique de communication et méthode de travail)	22	299 heures	57 755 €
Transformation de l'entreprise (management, relation avec les élus)	126	1 600 heures	40 894 €
TOTAL	366	7 628 heures	158 187 €

7 Volet Financier

7.1 Principaux indicateurs de l'année

Le marché adressable selon la modélisation faite par Covage (parc d'entreprises > 5 salariés) et de 720 sur le territoire de la Communauté.

7.2 Rappel des règles de comptabilité retenues

1) Principes généraux

Les comptes de la société sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement ANC n°2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général et plus particulièrement selon les dispositions relatives aux immobilisations faisant l'objet d'une concession de service public.

2) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

Lors de la construction de l'infrastructure passive de télécommunications, celle-ci est en immobilisations en-cours. A la date de mise en service du réseau, elle est inscrite en « immobilisations mises en concessions ». Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien. Ainsi, les immobilisations non renouvelables sont amorties sur la durée de la délégation de service public et les immobilisations renouvelables sont amorties selon leur durée d'utilisation propre.

Dès lors que le réseau a été réceptionné, un test de perte de valeur des immobilisations mises en concession est réalisé de façon annuelle. Ce test vise à s'assurer que la valeur actuelle des immobilisations mises en concession demeure supérieure à la valeur nette comptable de celles-ci. La valeur actuelle est déterminée à partir de l'estimation des flux de trésorerie futurs actualisés que la société s'attend à obtenir des immobilisations testées. Ce test n'a pas conduit à la comptabilisation d'une dépréciation, en plus de l'amortissement linéaire, des immobilisations mises en concession.

La provision pour renouvellement est constituée sur les immobilisations renouvelables du fait du maintien au niveau exigé par le service public, du potentiel productif. Cela vise en particulier les équipements permettant l'activation du réseau.

Pour l'infrastructure passive de télécommunications, la durée d'amortissement retenue correspond à la durée de la concession.

Les travaux de raccordement sont inscrits en investissements au fur et à mesure qu'ils sont réalisés et sont amortis sur la durée résiduelle du contrat de concession, étant donné qu'ils représentent une mise en valeur de l'ensemble de l'infrastructure qui sera remise au concédant en fin de contrat.

Les entités en phase de déploiement procèdent à l'immobilisation des frais financiers engagés pour le financement de l'infrastructure.

3) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et évaluées au plus bas de leur valeur comptable et de leur valeur de marché. De fait compte tenu des procédures de cession appliquées en fin d'exercice, ces deux valeurs sont identiques.

4) Créances d'exploitation

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas à la clôture pour analyser le niveau de risque de non recouvrement. En fonction de cette appréciation, une provision est comptabilisée en cas de risque de non recouvrement.

5) Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable. Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation née du risque.

6) Chiffre d'affaires

Les frais d'accès facturés aux clients sont inscrits en produits de l'exercice au cours duquel la prestation de raccordement est réalisée, en sus des prestations de services. Le prix de cette prestation est indépendant du coût des raccordements venant valoriser le réseau, et s'analyse comme un droit à raccordement, élément du prix de la prestation venant contribuer au financement des investissements réalisés au même titre que les locations de fibres ou services de bande passante.

Les prestations de services sont comptabilisées conformément aux différents contrats signés. La date de facturation appliquée correspond à la date de mise en service des différentes prestations.

Le produit de la vente des I.R.U. (Indefeasible Right of Use) est étalé sur la durée du contrat de location.

7) Résultat courant

Le résultat courant comprend le résultat de l'exploitation ainsi que les produits et les charges liés au financement des activités. Il ne prend pas en compte les éléments à caractère non récurrent tels que les coûts et provisions associés aux cessions d'actifs hors exploitation, les coûts de fermeture de sites et les charges de restructuration.

8) Subvention d'investissement

La subvention d'investissement fait l'objet d'une reprise au même rythme que l'amortissement des immobilisations mises en concession qu'elle a financées.

Au passif du bilan, la subvention est présentée sous déduction des reprises. Au compte de résultat, les reprises de subventions d'investissement sont comptabilisées en produit.

La société a décidé de comptabiliser ce produit en résultat d'exploitation afin que celui-ci intègre à la fois les effets de la dotation aux amortissements de l'immobilisation financée par les subventions d'investissement ainsi que les reprises de subventions d'investissement de l'exercice.

7.3 Compte de résultat

7.3.1 Comparaison par rapport à l'année précédente

Le compte de résultat de l'année N est le suivant :

Compte de résultat (k€)	N-1 réel	N budget	N réel	Ecart vs N-1	Ecart vs Budget
Chiffre d'affaires	1 043	1 021	1 037	-6	16
Dépenses	585	630	620	35	-9
EBE	458	391	417	-41	26
Résultat brut d'exploitation	197	129	143	-53	15
Résultat net avant impôt	161	118	115	-47	-4
Résultat net comptable	161	118	115	-47	-4

Par rapport au budget, les écarts sont faibles ; comparé à l'année précédente, le résultat est en baisse comme prévu dans le budget principalement pour 2 raisons :

- PM : De belles affaires en 2017 (liens Gb pour Axione / plusieurs 100 Mbs)
- Baisse de la grille tarifaire qui a permis de gagner de nouveaux sites mais elle se répercute en CA.

7.3.2 Recettes

Les recettes de l'année N se répartissent de la manière suivante :

Recettes (en k€)	N-1 réel	N budget	N réel	Ecart vs N-1	Ecart vs budget
Bande passante	675	678	696	21	18
Locations	341	308	185	-155	-123
Hebergement	5	5	6	2	1
CA récurrent	1 020	991	888	-133	-103
FAS/FAR Bande passante	20	30	37	17	7
FAS/FAR Locations	3	0	113	109	113
FAS/FAR Hebergement	0	0	0	0	0
CA non récurrent	23	30	149	127	120

Le quantitatif gagné en BPE et BPE ACCESS a permis de conserver le CA BP récurrent

Les IRU de l'année N sont répartis entre les Usagers comme ceci :

IRU	Valeur brute	Valeur prise en compte dans le CA annuel (en €)	Valeur en "produits constatés d'avance"
ADISTA		0	0
SFR	416 125	23 358	392 767
BOUYGUES TELECOM			0
SEWAN COMMUNICATIONS			0
COMPLETEL	415 000	27 667	387 333
LINKSIP			0
COLT TECHNOLOGIE SERVICES			0
PROXYLIA RACHETER PAR ORG INFOR			0
FREE	590 723	36 482	554 241
COMMUNAUTÉ URBAINE DU CREUSOT MONTCEAU	111 200	22 240	88 960
ORG INFOR			0
DCFORDATA			0
AXIONE			0
IDS			0
OZONE			0
FRANCE TELECOM	95 000	6 333	88 667
Total	1 628 048	116 079	1 511 969

En toute logique, on retrouve majoritairement la vente d'IRU auprès des grands opérateurs nationaux.

7.3.3 Charges

Les charges de l'année N, par rapport au budget et à l'année précédente sont les suivantes :

Charges	N-1 réel	N budget	N réel	Ecart vs N-1	Ecart vs budget
MAINTENANCE FO	11	14	12	1	-2
LOCATION FIBRES	0	0	0	0	0
LOYERS FOURREAUX/BLO	2	0	3	1	3
ACHAT/VENTE SOUS TUBAGE	0	0	0	0	0
LOCATION SHELTERS	0	0	0	0	0
ALIMENTATION SHELTERS	10	10	10	0	0
MAINTENANCE SHELTERS	5	8	7	2	-1
DROITS DE PASSAGE	2	14	2	0	-13
SUPERVISION FON	4	4	4	0	0
AUTRES PRODUITS COÛTS FIBRES	0	0	0	0	0
Coûts fibres	34	51	38	4	-13
Coûts bande passante	142	182	192	50	10
Coûts radio	0	1	-1	-1	-2
Affermage	0	0	0	0	0
Coûts commerciaux	12	10	4	-8	-6
Assistance générale	361	365	364	4	0
Assurance	2	10	0	-2	-10
Frais de contrôle	0	0	0	0	0
Frais juridiques	1	0	1	0	1
Honoraires CAC	8	8	10	2	2
Locaux	21	3	9	-12	6
Taxes	3	0	2	0	0
Etudes	0	0	0	0	0
Divers	1	0	1	0	1
Autres produits	0	0	0	0	0
Frais généraux totaux	396	386	387	-10	387
Total charges	585	630	620	35	-9

Les écarts sont minimes, le seul significatif concerne les coûts 'Bande Passante' ce qui est normal car en ligne directe sur le quantitatif de sites à mettre en service.

7.4 Patrimoine et Bilan

7.4.1 Investissements

Les investissements réalisés en année N se décomposent comme ceci :

Investissements	N-1 réel	N budget	N réel	Ecart vs N-1	Ecart vs budget
Raccordements	102	107	131	29	24
Extensions	0	0	0	0	0
Maillage Z.A	0	0	0	0	0
Autres	7	20	23	16	3
TOTAL Investissements complémentaires	109	127	154	45	27
Investissements premier établissement	0	0	0	0	0
TOTAL Investissements	109	127	154	45	27

On retrouve également un écart sur les investissements qui est dû au nombre important de sites raccordés.

7.4.2 Bilan

Le Bilan de l'année N est le suivant :

Bilan (k€)	N-1 réel	N budget	N réel	Ecart vs N-1		Ecart vs budget
Immobilisations nettes	1 427	-	875	-	552	875
Créances clients	120	-	125	-	4	125
Créances de subvention	1	-	1	-	0	1
Autres créances	142	-	63	-	79	63
Trésorerie	232	-	342	-	111	342
Total Actif	1 922	-	1 407	-	516	1 407
Fonds propres	- 1 091	-	- 1 330	-	239	- 1 330
Dettes financières	2 072	-	1 965	-	106	1 965
Dettes fournisseurs	341	-	168	-	174	168
Autres dettes	601	-	604	-	3	604
Total Passif	1 922	-	1 407	-	516	1 407

Un autre niveau de détail de ce Bilan est :

Bilan (k€)	N-1 réel	N budget	N réel	Ecart vs N-1		Ecart vs budget
Immobilisations brutes	8 323		8 470	-	147	8 470
Amortissements et provisions	- 6 896		- 7 597	-	701	- 7 597
Créances clients	120		125	-	4	125
Créances de subvention	1		1	-	0	1
Autres créances	142		63	-	79	63
Compte séquestre	-		2	-	2	2
Trésorerie	232		342	-	111	342
Total Actif	1 922	0	1 407	-	516	1 407
Capital	40		40	-	-	40
Report à nouveau + résultat	- 2 305		- 2 181	-	125	- 2 181
Subvention	5 320		5 384	-	64	5 384
Amortissement subvention	- 4 145		- 4 573	-	427	- 4 573
Compte courant Covage	1 426		1 356	-	70	1 356
Compte courant Autres	611		581	-	30	581
Prêts spécifiques Covage	-		-	-	-	-
Intérêts à payer	35		29	-	6	29
Dettes fournisseur	341		168	-	174	168
Autres dettes	601		604	-	3	604
Total Passif	1 922	0	1 407	-	516	1 407

Malgré un RN positif, le compte courant Covage reste fortement négatif.

7.5 Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie pour l'année N est le suivant :

Flux de trésorerie (k€)	N-1 réel	N budget	N réel	Ecart vs N-1	Ecart vs budget
Autofinancement	458		417	-41	417
Variation Co-investissement				0	0
Variation de BFR	-195		-292	-97	-292
Variation BFR TVA	0			0	0
Variation de BFR subvention	0			0	0
IRU encaissés	0			0	0
Investissements	-109		-147	-38	-147
Subvention comptable	72		64	-8	64
Compte séquestre	0			0	0
IS versé	0			0	0
Flux de trésorerie d'exploitation	226	0	42	-184	42
Capital social	0		0	0	0
Comptes courants	-72		-100	-28	-100
Emprunts bancaires	0		0	0	0
Frais financiers de l'exercice	-35		0	35	0
Variation des intérêts à payer	-241		-35	206	-35
Flux financiers	-349		-135	214	-135
Flux de trésorerie	-122		-93	29	-93
Position de trésorerie	232		342	111	342

L'exercice n'a permis un remboursement du compte courant qu'à hauteur de 100 K€.

7.6 Flux entre le délégataire et le délégant

7.6.1 Subventions

La subvention sur les investissements a été de 63,9 K€ sur l'exercice.

7.7 Projections exercices suivants

Le compte de résultat prévisionnel de l'année N+1 est le suivant :

Compte de résultat (k€)	N+1 prévi	Réel N
Chiffre d'affaires	1 134	1 037
Dépenses	642	620
EBE	492	417
Résultat d'exploitation	829	143
Résultat net avant impôt	827	115

Les investissements prévisionnels de l'année N+1 sont les suivants :

Investissements	N+1 prévi
Raccordements	186
Extensions	37
Maillage Z.A	0
Autres	56
TOTAL Investissements complémentaires	279

Le tableau des flux de trésorerie de l'année N+1 est le suivant :

Flux de trésorerie (k€)	N+1 prévi
Flux de trésorerie d'exploitation	199
Flux financiers	-400
Position de trésorerie	158

7.8 Inventaire des biens de retour

Les biens de retour de l'année N se décomposent de la manière suivante :

Biens de retour (k€)	2018 Brut	VNC fin 2018	VNC fin DSP
1er établissement	6 152 998,26	724 109,98	0
Redevance licence affermage	68 498,00	10 025,68	0
Raccordements - remise gratuite	930 650,49	240 412,41	0
MOE raccords	77 845,28	20 106,36	0
Extensions GC - remise gratuite	31 772,30	9 146,85	0
MOE extensions	28 248,44	6 104,33	0
Zones d'activités	180 362,73	34 597,29	0
MOE ZA	28 137,05	5 653,84	0
Shelters	275 158,69	51 177,33	0
Dévoisement	32 369,78	12 170,42	0
Travaux Hertiens	33 995,00	6 765,18	0
Matériel actifs - cœur de réseau	575 642,80	114 732,59	0
Autres	14 518,23	3 186,58	0
Total	8 430 197,05	1 238 188,85	0

La VNC présentée est celle connue à fin d'exercice. Les montants seront donc amenés à être modifiés sur les prochains exercices.

7.9 Rapport des commissaires aux comptes

Le rapport des commissaires aux comptes n'est pas disponible au moment de l'édition de ce rapport. Il sera communiqué dès que possible.

ANNEXES

ANNEXE 1 - Données techniques

- a) Activation BP et FON
- b) GTR (ticket)
- c) Taux d'occupation fibre
- d) Liste des nouveaux sites raccordés, biens du réseau

ANNEXE 2 - Maintenance

ANNEXE 3 – Données financières

- a) Bilan de la société
- b) Rapport des commissaires aux comptes

ANNEXE 1

Données techniques

Activation BP et FON

GTR (ticket)

Taux d'occupation fibre

Liste des nouveaux sites raccordés, biens du réseau

ANNEXE 2

Maintenance

Information non disponible pour la rédaction de ce rapport

ANNEXE 3

Données financières

Bilan de la société

Rapport des commissaires aux comptes

Ces éléments ne sont pas disponibles au moment de l'édition de ce rapport, elles seront communiquées dès que possible.

CREUSOT MONTCEAU NETWORKS

Société par Actions Simplifiée

Immeuble Crisco Uno
3-5-7 avenue de la Cristallerie
92310 Sèvres

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application des statuts nous vous signalons le non-établissement du rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 12 juillet 2019

Le Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Marc de Villartay



COMPTES ANNUELS 2018

CREUSOT NETWORKS

47835420200036

Sommaire

Bilan Actif.....	1
Bilan Passif.....	2
Compte de résultat (partie 1).....	3
Compte de résultat (partie 2).....	4
I - Faits caractéristiques de l'exercice	5
II – Règles et méthodes comptables	Error! Bookmark not defined.
Immobilisations.....	8
Tableau des amortissements	9
Tableau des provisions.....	10
Etat des stocks.....	11
Créances.....	11
Dettes	12
Produits à recevoir	13
Charges à payer.....	13
Charges et produits constatés d'avance.....	14
Charges à répartir.....	15
Composition du capital social	15
Tableau des variations des capitaux propres	Error! Bookmark not defined.
Tableau des variations des capitaux propres	16
Tableau d'affectation du résultat de l'exercice soumis à l'assemblée générale.....	17
Ventilation du chiffre d'affaires	17
Charges exceptionnelles	18
Produits exceptionnels.....	19
Crédit-bail	19
Effectif moyen.....	20
Effectif au 31/12/2018.....	20
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	21
Information sur la fiscalité différée	22
Engagements hors bilan donnés.....	22
Engagements hors bilan reçus.....	22

Bilan Actif

Rubriques	Brut	Amortissement	Net 2018	Net 2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	121	65	56	80
Avances et acomptes sur immobilisations. incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	121	65	56	80
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	11 547	11 547	0	258
Avances et acomptes				
Immobilisations mises en concession par le concessionnaire :				
Immobilisations en cours				
Immobilisations non renouvelables	7 926 420	6 727 493	1 198 927	1 700 998
Immobilisations renouvelables	532 709	461 078	71 631	63 877
Total immobilisations corporelles	8 470 676	7 200 118	1 270 558	1 765 134
immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 951		1 951	1 951
Total immobilisations corporelles	1 951		1 951	1 951
ACTIF IMMOBILISE	8 472 748	7 200 183	1 272 565	1 767 166
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes	6 672		6 672	32 788
Clients et comptes rattachés	224 634		224 634	120 286
Autres créances	153 927		153 927	104 540
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	342 391		342 391	231 515
Charges constatées d'avance	383		383	6 016
ACTIF CIRCULANT	728 007		728 007	495 146
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 200 755	7 200 183	2 000 572	2 262 312

Bilan Passif

Rubriques		Net 2018	Net 2017
Situation nette			
Capital social ou individuel	Dont versé :	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		(2 305 440)	(2 466 771)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		294 391	161 331
Total situation nette		(1 971 049)	(2 265 439)
Subventions d'investissement		810 673	1 174 150
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		(1 160 376)	(1 091 288)
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		396 653	339 834
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		396 653	339 834
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		1 936 522	2 036 521
Total dettes financières		1 936 522	2 036 521
Dettes d'exploitation			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			7 156
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		100 554	301 413
Dettes fiscales et sociales		21 880	1 119
Total dettes d'exploitation		122 434	309 689
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		94 269	39 846
Autres dettes		241 521	247 863
Total dettes diverses		335 790	287 709
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance		369 549	379 846
DETTES		2 764 295	3 013 767
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		2 000 572	2 262 312

Compte de résultat (partie 1)

Rubriques	France	Export	Net 2018	Net 2017
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 036 890		1 036 890	1 042 804
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	1 036 890		1 036 890	1 042 804
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			427 405	401 739
Autres produits			3	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			1 464 298	1 444 545
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			437 276	582 320
Total charges externes			437 276	582 320
Impôts, taxes et assimilés			2 978	2 942
Charges de personnel				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Total charges de personnel				
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			644 017	612 201
Dotations aux provisions sur immobilisations			56 819	50 525
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Total dotations d'exploitation			700 836	662 726
Autres charges d'exploitation			4	1
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			1 141 094	1 247 991
RESULTAT D'EXPLOITATION			323 204	196 553

Compte de résultat (partie 2)

Rubriques	Net 2018	Net 2017
RESULTAT D'EXPLOITATION	323 204	196 553
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	28 813	35 221
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	28 813	35 221
RESULTAT FINANCIER	(28 813)	(35 221)
RESULTAT COURANT	294 391	161 331
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	1 464 298	1 444 545
TOTAL DES CHARGES	1 169 907	1 283 213
BENEFICE ou PERTE	294 391	161 331

I - Faits caractéristiques de l'exercice

La société CREUSOT MONTCEAU NETWORKS clôture au 31 décembre 2018 son quatorzième exercice comptable.

Durant l'exercice, CREUSOT MONTCEAU NETWORKS a poursuivi la commercialisation de son réseau.

Le parc net a augmenté de 83 sites (BP & FON), le nombre de sites s'établi à 251 sites, La prise de commande est répartie pour 43 K€HT en FON et 157 K€HT en BP soit un total PDC 12m de 200 K€HT sur l'année.

II – Règles et méthodes comptables

1) Principes généraux

Les comptes de la société sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement ANC n°2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général et plus particulièrement selon les dispositions relatives aux immobilisations faisant l'objet d'une concession de service public.

2) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

Lors de la construction de l'infrastructure passive de télécommunications, celle-ci est en immobilisations en-cours. A la date de mise en service du réseau, elle est inscrite en « immobilisations mises en concessions ». Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien. Ainsi, les immobilisations non renouvelables sont amorties sur la durée de la délégation de service public et les immobilisations renouvelables sont amorties selon leur durée d'utilisation propre.

Dès lors que le réseau a été réceptionné, un test de perte de valeur des immobilisations mises en concession est réalisé de façon annuelle. Ce test vise à s'assurer que la valeur actuelle des immobilisations mises en concession demeure supérieure à la valeur nette comptable de celles-ci. La valeur actuelle est déterminée à partir de l'estimation des flux de trésorerie futurs actualisés que la société s'attend à obtenir des immobilisations testées. Ce test n'a pas conduit à la comptabilisation d'une dépréciation, en plus de l'amortissement linéaire, des immobilisations mises en concession.

La provision pour renouvellement est constituée sur les immobilisations renouvelables du fait du maintien au niveau exigé par le service public, du potentiel productif. Cela vise en particulier les équipements permettant l'activation du réseau.

Pour l'infrastructure passive de télécommunications, la durée d'amortissement retenue correspond à la durée de la concession.

Les travaux de raccordement sont inscrits en investissements au fur et à mesure qu'ils sont réalisés et sont amortis sur la durée résiduelle du contrat de concession, étant donné qu'ils représentent une mise en valeur de l'ensemble de l'infrastructure qui sera remise au concédant en fin de contrat.

Les entités en phase de déploiement procèdent à l'immobilisation des frais financiers engagés pour le financement de l'infrastructure.

3) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et évaluées au plus bas de leur valeur comptable et de leur valeur de marché. De fait compte tenu des procédures de cession appliquées en fin d'exercice, ces deux valeurs sont identiques.

4) Créances d'exploitation

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une appréciation au cas par cas à la clôture pour analyser le niveau de risque de non recouvrement. En fonction de cette appréciation, une provision est comptabilisée en cas de risque de non recouvrement.

5) Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable. Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation née du risque.

6) Chiffre d'affaires

Les frais d'accès facturés aux clients sont inscrits en produits de l'exercice au cours duquel la prestation de raccordement est réalisée, en sus des prestations de services. Le prix de cette prestation est indépendant du coût des raccordements venant valoriser le réseau, et s'analyse comme un droit à raccordement, élément du prix de la prestation venant contribuer au financement des investissements réalisés au même titre que les locations de fibres ou services de bande passante.

Les prestations de services sont comptabilisées conformément aux différents contrats signés. La date de facturation appliquée correspond à la date de mise en service des différentes prestations.

Le produit de la vente des I.R.U. (Indefaisible Right of Use) est étalé sur la durée du contrat de location.

7) Résultat courant

Le résultat courant comprend le résultat de l'exploitation ainsi que les produits et les charges liés au financement des activités. Il ne prend pas en compte les éléments à caractère non récurrent tels que les coûts et provisions associés aux cessions d'actifs hors exploitation, les coûts de fermeture de sites et les charges de restructuration.

8) Subvention d'investissement

La subvention d'investissement fait l'objet d'une reprise au même rythme que l'amortissement des immobilisations mises en concession qu'elle a financées.

Au passif du bilan, la subvention est présentée sous déduction des reprises. Au compte de résultat, les reprises de subventions d'investissement sont comptabilisées en produit.

La société a décidé de comptabiliser ce produit en résultat d'exploitation afin que celui-ci intègre à la fois les effets de la dotation aux amortissements de l'immobilisation financée par les subventions d'investissement ainsi que les reprises de subventions d'investissement de l'exercice.

Immobilisations

Rubriques	Montant début 2018	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2018
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	121			121
Total des immobilisations incorporelles	121			121
Constructions				
Installations générales, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique	11 547			11 547
Immobilisations mises en concession par le concessionnaire :				
Immobilisations en cours				
Immobilisations non renouvelables	7 802 157	124 263		7 926 420
Immobilisations renouvelables	507 553	25 156		532 709
Total des immobilisations corporelles	8 321 258	149 419		8 470 797
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	1 951			1 951
Total des immobilisations financières	1 951			1 951
TOTAL GENERAL	8 323 330	149 419		8 472 748

Tableau des amortissements

Rubriques	Montant début 2018	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2018
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de développement.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	40	24		65
Total des immobilisations incorporelles	40	24		65
Constructions				
Installations générales, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 288	259		11 547
Immobilisations mises en concession par le concessionnaire :				
Immobilisations en cours				
Immobilisations non renouvelables	6 101 159	626 334		6 727 493
Immobilisations renouvelables	443 676	17 397		461 078
Total des immobilisations corporelles	6 556 124	643 990		7 200 118
TOTAL GENERAL	6 556 164	644 014		7 200 182

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Tableau des provisions

Nature des provisions	Montant au début 2018	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à fin 2018
			Utilisées au cours de l'exercice	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
Total des provisions règlementées						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations	339 834	56 819				396 653
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
Autres provisions pour risques et charges						
Total des provisions pour risques et charges	339 834	56 819				396 653
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Autres provisions dépréciations						
Total des provisions pour dépréciation						
TOTAL GENERAL	339 834	56 819				396 653
Dont dotations et reprises d'exploitation		56 819				
Dont dotations et reprises financières						
Dont dotations et reprises exceptionnelles						

Etat des stocks

Rubriques	Valeur Brute	Provisions pour	Valeur Nette
Matières premières, approvisionnements			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Total des stocks			

Créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	1 951		1 951
Total actif immobilisé	1 951		1 951
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	224 634	224 634	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	153 927	153 927	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	6 672	6 672	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers			
Total actif circulant	385 233	385 233	
Charges constatées d'avance	383	383	
TOTAL DES CREANCES	387 567	385 616	1 951

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

Dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	1 936 522			1 936 522
Fournisseurs et comptes rattachés	100 554	100 554		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	20 827	20 827		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 053	1 053		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	94 269	94 269		
Groupe et associés (2)	28 813	28 813		
Autres dettes	212 708	1 037	211 671	
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	369 549	52 300	293 360	23 889
TOTAL DES DETTES	2 764 296	298 854	505 031	1 960 411

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés

Produits à recevoir

Produits à recevoir	2018	2017
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Total créances		
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		
Autres		
Total autres		
TOTAL		

Charges à payer

Nature des charges	2018	2017
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		7 156
Total dettes financières	0	7 156
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 042	301 413
Dettes fiscales et sociales	1 053	558
Total dettes d'exploitation	98 095	301 971
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	93 692	39 846
Autres dettes		
Total dettes d'exploitation	93 692	39 846
Autres		
Total autres dettes		
TOTAL	191 787	348 974

Charges et produits constatés d'avance

Nature des charges	2018	2017
Charges d'exploitation :	382	6 016
Total	382	6 016
Charges financières :		
Total		
Charges exceptionnelles :		
Total		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	382	6 016

Nature des produits	2018	2017
Produits d'exploitation :	369 549	379 846
Total	369 549	379 846
Produits financiers :		
Total		
Produits exceptionnels :		
Total		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	369 549	379 846
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(369 167)	(373 830)

Charges à répartir

Nature des charges	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Charges différées :				
Total				
Frais d'acquisition des immobilisations :				
Total				
Frais d'émission des emprunts :				
Total				
Charges à étaler :				
Total				
TOTAL				

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	créés pendant l'exercice N	Remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	4 000			4 000	10
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	4 000			4 000	10

Le capital social est détenu à 70% par la société COVAGE et à 30% par la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS.

Tableau des variations des capitaux propres

Rubriques	01/01/2018	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2018
Capital en nombre d'actions	4 000						4 000
Valeur nominale	10						10
Capital social ou individuel	40 000						40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale							
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	(2 466 771)			161 331			(2 305 440)
Résultat de l'exercice	161 332			(161 331)		294 391	294 391
Subventions d'investissement	1 174 150				(363 477)		810 673
Provisions règlementées							
Dividendes versés							
Total capitaux propres	(1 091 289)			0	(363 477)	294 391	(1 160 376)

Tableau d'affectation du résultat de l'exercice soumis à l'assemblée générale

Origines	Montant
Report à nouveau de l'exercice	(2 305 439)
Résultat de l'exercice	294 391
Prélèvement sur les réserves	
TOTAL	(2 011 048)

Affectations	Montant
Réserve légale	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	(2 011 048)
TOTAL	(2 011 048)

Ventilation du chiffre d'affaires en K€

Détail du chiffre d'affaires	2018			2017		
	France	Export	Total	France	Export	Total
BANDE PASSANTE	845		845	675		675
LOCATIONS	185		185	340		340
HEBERGEMENT	6		6	5		5
FRAIS D'ACCES				23		23
TOTAL	1 036		1 036	1 043		1 043

Charges exceptionnelles

Nature des charges	2018	2017
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales		
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges sur exercices antérieurs		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total valeur comptables des éléments d'actifs cédés		
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses		
Total autres charges exceptionnelles		
Autres		
Total autres		
TOTAL		

Produits exceptionnels

Nature des produits	2018	2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Total produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total produits des cessions d'éléments d'actif		
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers		
Total autres produits exceptionnels		
Total autres		
TOTAL		

Crédit-bail

Immobilisations en crédit-bail	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

Engagements de crédit-bail	Redevances payées		Redevances restant à payer			Total	Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans		
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, ...							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
TOTAL							

Effectif moyen

Catégories	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à disposition		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Cadres						
Agents de maîtrise						
Employés et techniciens						
Autres :						
Total						

Effectif au 31/12/2018

Catégories	Effectif salarié		Effectif mis à disposition		Total	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Cadres						
Agents de maîtrise						
Employés et techniciens						
Ouvriers						
Total						

Information sur la fiscalité différée

Au 31/12/2018, la société CREUSOT a un déficit reportable de 2 019 K€.

Engagements hors bilan donnés

Néant

Engagements hors bilan reçus

Néant